

Réf: Dossier N° 316295

Avis de constitution

« SARANOUR SOLAIRE »

, ABIDJAN TREICVILLE AVENUE 21, RUE 24., Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 25/04/2024 reçus par Me SOUTH-DIOP YVETTE, enregistrés au CEPICI, le 24/05/2024, il a été constitué une SAS U aux

SOCIETE « SARANOUR SOLAIRE »

- La production;
- La distribution;
- La commercialisation d'énergie renouvelable;
- La commercialisation d'énergie solaire;
- La commercialisation d'énergie Eolienne;
- L'électrification rurale;
- Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers

Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets

5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

, ABIDJAN TREICVILLE AVENUE 21, RUE 24., Lot ND, Ilot ND

M DAGNOGO SIAKA (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2024-B17-00039 du 31/05/2024 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°32524/GTCA/RC/2024 du 31/05/2024

Pour Avis

Le CEPICI

